



## **CAP A.P.H**

### **Agent de Propreté et d'Hygiène**

#### **POUR QUI ?**

- ↘ Après une classe de SEGPA
- ↘ Après une classe de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers
- ↘ Après une classe de Troisième

#### **AVEC QUELLES QUALITÉS ?**

- ↘ Être organisé dans son travail
- ↘ Être courtois
- ↘ Être discret et respecter le secret professionnel
- ↘ Être efficace malgré le peu de temps pour intervenir
- ↘ Être dans la communication avec les usagers et la hiérarchie

#### **QUELLES FORMATIONS ?**

- ↘ Une formation **d'une durée de 2 années**, avec des **Périodes de Formation en Milieu Professionnel réparties sur 14 semaines obligatoires**.

#### **ET APRÈS ?**

- ↘ Le titulaire du CAP Agent de Propreté et d'Hygiène exerce son métier dans des entreprises spécialisées dans le respect de la propreté et de l'hygiène :
  - ↘ Secteurs médico-sociaux
  - ↘ Industries agroalimentaires et cosmétiques
  - ↘ Etablissements scolaires
  - ↘ Logements (collectifs ou privés)...
- ↘ Le CAP a pour premier objectif l'insertion professionnelle,
- ↘ Poursuite d'études
  - ↘ BAC PRO Hygiène Propreté Stérilisation (sur dossier)

Vers le site du lycée :

